

Maison solaire à Moirax



Maison construite en secteur protégé conçue selon un principe bioclimatique favorisant les apports caloriques au sud et la lumière au nord.

Cette maison s'inscrit dans le paysage par la sobriété de ses lignes et son implantation parallèle aux courbes de niveau.

Intégration dans la conception des apports énergétiques naturels :

orientation des baies par rapport à l'ensoleillement et à la vue,

chauffage, eau chaude sanitaire solaire + appoint gaz

chauffage solaire de la piscine,

utilisation de l'eau chaude sanitaire solaire pour le lave-linge et le lave-vaisselle,

récupération des eaux de pluie, puits canadien en rafraîchissement.

Choix des matériaux :

brique Monomur sans isolation complémentaire,

bardage mélèze non traité,

vitrage thermo-résistant,

sol béton ciré (rez de chaussée), linoléum ou plancher (étage)

Paul VO VAN, Architecte D.E.N.S.A.I.S

Mobile : 06 83 40 02 21

VO VAN et BROGGINI Architectes

BLV2 Atlantique sarl d'architecture et d'urbanisme

1325 av des Pyrénées, 47520 LE PASSAGE D'AGEN. Tél et fax : 05 53 68 80 62

ZA Plaine des bois, 64300 BIRON. Tél et fax : 05 59 67 22 64

10 rue Gabriel Péri 31000 TOULOUSE Tél : 05 61 54 72 11 (BLV2 Architectes)

Mail : aquitaine@blv2.fr Site internet : www.blv2.fr